

Motion de M. Souhail Mouhanna: «Prestations sociales de la Ville de Genève».

PROJET DE MOTION

Voilà de nombreuses années que les allocations versées par la Ville de Genève aux bénéficiaires de l'OCPA (Office cantonal des personnes âgées) n'ont pas été augmentées. Elles sont actuellement de 155 francs par mois.

Aussi, compte tenu de l'amélioration des finances de la Ville de Genève, d'une part, et de la hausse du coût de la vie, d'autre part,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'augmenter à 200 francs par mois le montant de ces allocations, à la condition impérative que l'aide de l'Etat aux personnes concernées ne soit pas diminuée en conséquence.